



Eclairage

L'ÉCOLE À LA MAISON, QU'EST-CE QUE ÇA DIT?

KILIAN WINZ

DOCTORANT EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION
À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE



Le 22 août, plusieurs médias nous informaient d'une forte augmentation des enfants qui suivent l'école... à la maison.

Bien que le cadre législatif diffère fortement d'un canton à l'autre, tout comme le nombre d'élèves scolarisés hors établissements scolaires, Neuchâtel suit cette tendance à la hausse.

L'occasion ici de s'interroger sur les causes d'une telle recrudescence et de se demander en quoi elle peut être révélatrice d'un phénomène de société.

Pandémie, crispations sur le fonctionnement de l'école, aspiration à d'autres formes d'éducation, protection de l'enfant, voilà quelques-unes des raisons qui reviennent régulièrement lorsque nous sommes amenés à échanger avec des parents qui ont décidé de scolariser leur enfant hors des bâtiments scolaires traditionnels. Plutôt que de blâmer la posture de ces parents,

n'est-ce pas l'opportunité de se questionner sur le fonctionnement de l'école publique? Si les institutions parvenaient à mieux comprendre les motivations de ces individus, leur décision pourrait peut-être être différente. Aussi, ce choix nous invite à penser l'état de santé de notre société.

Qu'on le veuille ou non, la crise sanitaire a, pour certaines personnes, accentué la méfiance, parfois la peur, de l'autre. Dès lors, retirer son enfant d'un groupe permet précisément de renforcer le sentiment de sécurité pour ces personnes. Et c'est ce besoin de sécurité – émanant de la difficulté des individus à se comprendre les uns les autres – qui doit nous interroger en tant que collectivité. Force est de constater que l'école est un des derniers bastions – peut-être le dernier? – à rassembler des personnes aux avis, intérêts et idées très divergentes, sans parler des niveaux socio-économiques.

La question, est la suivante: et si cette augmentation des cas d'instruction hors des bâtiments scolaires était révélatrice d'un effritement de notre envie de rencontrer l'autre, d'échanger et de débattre? Oui, l'instruction dans les établisse-

ments scolaires permet d'être confronté à l'autre, celle ou celui qui nous dérange. Non, renoncer à s'y confronter ne permet pas de renforcer tous les niveaux du sentiment de sécurité.

Certains cantons réfléchissent à durcir leur cadre légal pour limiter au mieux cette démarche. S'il s'agit d'un levier d'action, il ne doit pas faire l'économie de s'interroger sur les motivations des parents à faire l'école à domicile et, plus généralement, sur la cohésion sociale.

Cette pratique n'est-elle pas révélatrice de fractures, toujours plus importantes, qui se créent entre nous, individus d'un même groupe?

**OUI, L'INSTRUCTION
DANS LES ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES PERMET
D'ÊTRE CONFRONTÉ
À L'AUTRE, CELLE OU CELUI
QUI NOUS DÉRANGE.**